

Les Échos de *La Montagne*

Votre magazine municipal N° 86
Printemps 2025

Bilan de mandat : des projets structurants pour l'avenir p. 3

Éducation

Présentation du
métier d'ATSEM
p. 14

Citoyenneté

Résorption
du bidonville
p. 19

Écologie

Plan Solaire, le CSL
se transforme en 2025
p. 20

Ce qui a été fait, ce qu'il reste à faire



Séance hebdomadaire du CoPil
(= bureau municipal)

Un mandat, c'est un marathon de 6 ans pour lequel une équipe municipale part vite, tient longtemps le rythme et finit à fond. Une des spécificités de ce mandat est qu'il aura commencé par 18 mois de COVID avec tout ce que cela implique d'adaptation pour les élus, pour les agents, pour les habitants. Après 5 ans d'actions, ce numéro des *Échos de La Montagne* présente un **bilan des réalisations et des renoncements**. Il présente également les projets à venir dans les prochains mois, autant d'actions engagées au service d'une ville plus agréable pour tous et toutes.

Une cascade de végétalisation des espaces se déroule sur la commune.

Après les travaux de la nouvelle cour de l'école Jules Verne imaginée de concert entre enfants, professeurs et animateurs, ce sera au tour de la place Similien Guérin de se faire une petite beauté arborée. Enfin, dans la cour de l'école Marcel Gouzil, l'enrobé et le béton laisseront la place à la pleine terre et au végétal. Parallèlement, les toits de la maison de l'enfance se couvriront de panneaux solaires et le parking du Complexe Sport et Loisirs (CSL) d'ombrières photovoltaïques afin de **produire une électricité locale, décarbonée, consommée sur place** dans les bâtiments municipaux avec donc, à la clé, des économies pour la commune. Pour compléter ce volet

écologie, la nouvelle déchetterie ouvrira d'ici la fin de l'année avec comme objectif : **mieux trier, mieux recycler, mieux valoriser**.

Sur le plan social, le plan résorption du bidonville de l'allée de la haie du Château d'Aux avance à grands pas avec un double objectif : assurer des **conditions de vie dignes** aux Roms présents sur le site, trouver des solutions de logement pour ces personnes. Des travaux d'aménagement du site sont d'ores et déjà programmés et des premiers logements ont été identifiés qui permettront d'engager la résorption.

Autre actualité municipale, la préservation de la qualité du **réseau de professionnels de santé** sur la commune. La Montagne est un pôle de santé pour ses habitants et beaucoup d'autres des communes voisines. Toutefois, les remplacements des départs en retraite de praticiens sont à organiser. La commune et les professionnels sont mobilisés pour atteindre cet objectif.

Beau printemps à tous et toutes. Profitons des doux rayons de soleil pour participer aux nombreuses manifestations à venir qui nous permettront de bouger, chanter, rire, observer la nature, chiner, échanger, méditer, nous rencontrer. ■

Fabien Gracia,
Maire, et les adjoints

Sommaire

- | | | |
|----------------------|-----------------------|---------------------------|
| 3-12 Bilan de mandat | 18-19 Citoyenneté | 26 Cultures |
| 13 Santé | 20-23 Écologie | 27 Expressions politiques |
| 14-15 Éducation | 24-25 Vie associative | 28 Agenda |

Les Échos de La Montagne – 3 300 exemplaires – **Directeur de la publication** : Fabien Gracia – **Rédaction collective** – **Photographies** : Ville de La Montagne sauf indication contraire – **Correspondance** : Échos de La Montagne – Hôtel de Ville – communication@ville-lamontagne.fr – **Conception, mise en pages** : @agencescoopcommunication – 14844 MEP – **Impression** : IFS Imprimerie – EDLM est imprimé sur du papier labellisé PEFC – **Diffusion** : Retz'agir, association de réinsertion – **Dépôt légal** : à parution



Bilan de mandat

2020 | 2026

CINQ ANS

d'écologie, de démocratie et de solidarités

En 2020, la crèche municipale n'est plus aux normes et deux classes maternelles vont fermer ; ces deux éléments, associés à la volonté de proposer de meilleurs locaux pour le Secours populaire, guident le choix du regroupement des écoles maternelles, de la création d'une nouvelle crèche et d'un espace solidarité sur le site de Joachim du Bellay.

Ces projets se font sans artificialisation des sols, mais en utilisant le bâti existant. Ils sont au contraire l'occasion de végétaliser la cour de l'école Marcel Gouzil avec la même philosophie que pour la cour de l'école Jules Verne ou la place Similien Guérin : remplacer le béton et le goudron par des arbres, des arbustes, des plantes. L'ambition écologiste s'est aussi concrétisée par la solarisation de toits, des économies d'énergie, le soin apporté à la nature avec l'atlas de la biodiversité, l'entretien du Bois des Fous ou la préservation de la zone humide de la Gaudinière.

Tous ces éléments s'inscrivent dans une vision globale travaillée avec des habitants dans le cadre du projet Cœur de bourg, cœur de Ville qui trace une perspective pour La Montagne en 2050 : une ville où chacun trouve du lien social et de quoi vivre grâce aux services publics, aux associations et aux commerces et services de proximité.

Le mandat a été marqué par des événements venus affecter la vie des habitants : le COVID, la crise énergétique et l'inflation mais aussi la découverte de radon dans une école, la lutte pour le maintien du bureau de poste. Par ailleurs, l'arrivée d'une quinzaine de familles roms qui vivent dans des conditions indignes n'est pas anodine dans une commune comme la nôtre.



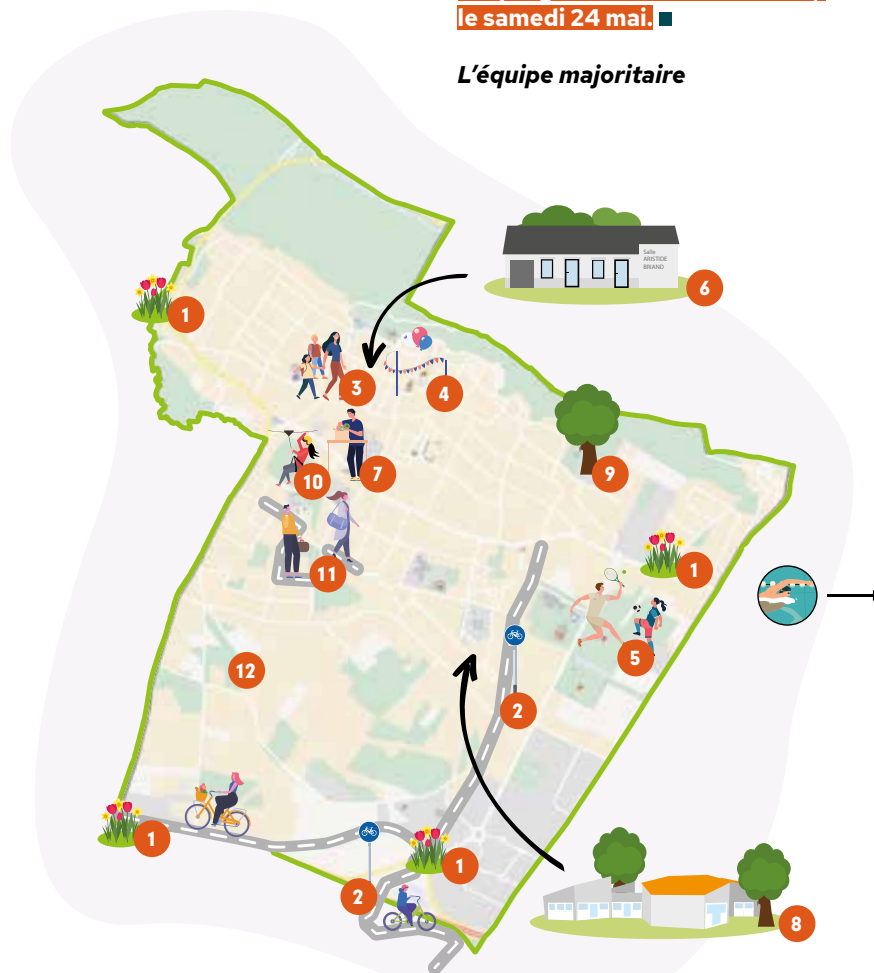
Retrouvez les avancées du projet de mandat sur le **site internet** > **rubrique Ma commune**

Ce bilan présente des réalisations du mandat 2020-2026 et des renoncements. Il est l'occasion de remercier les agents municipaux ainsi que tous les acteurs locaux qui s'impliquent et font le dynamisme de La Montagne : les participants du comité des sages, du conseil

des enfants, des groupes projet habitants, des projets citoyens, les commerçants, les artisans, les soignants, les bénévoles des nombreuses associations. Merci à tous !

Une présentation du bilan de mandat par l'équipe municipale est programmée salle Brassens, le samedi 24 mai. ■

L'équipe majoritaire



12 actions phares

1. Fleurissement et végétalisation des entrées de ville.
2. Aménagement des mobilités douces rue du Drouillard et piste cyclable vers lycée de Bouaye.
3. Les rues scolaires, rue de la Courante et rue Jules Ferry.
4. Événement Les Festoyennes, place de l'Église.
5. Accès libre du terrain de tennis extérieur et du terrain synthétique de football.
6. Réhabilitation de la salle Aristide Briand.
7. Distributions alimentaires.
8. Création du pôle « Enfance et Solidarités » à Joachim Du Bellay.
9. Végétalisation de la cour Jules Verne.
10. Installation d'une tyrolienne au Grand Pré.
11. Rénovation des trottoirs quartier Sables Rouges.
12. Créneaux de piscine à Bouguenais.



Fabien Gracia au
Conseil Métropolitain

Faire bifurquer la métropole vers plus d'écologie et de solidarité entre les communes

La Montagne, petite commune dont la voix compte, a impulsé des transformations au service des Montagnards et de tous les habitants de la métropole.

La première action a été de mobiliser les élus des communes voisines pour qu'un réseau de pistes cyclables soit développé. Résultat : **un nouvel axe cyclable entre La Montagne et Bouaye en 2025**. L'engagement des élus a aussi permis de transformer le projet initial de ligne 8 de tramway limitée à l'Île de Nantes en une ligne e-busway entre Bouguenais et Doulon, conséquence : la ligne E8 ne s'arrêtera plus à Bouguenais,

l'accès de La Montagne à Pirmil et Greneraie sera donc plus rapide (2027-28). Parallèlement, nous sommes mobilisés avec la mairie d'Indre et l'entreprise Naval Group pour obtenir le prolongement de la ligne 88 jusqu'au bac d'Indret.

La prise en charge par Nantes Métropole de la **piscine intercommunale** à Bouaye est le fruit d'un travail collectif avec les 6 autres communes impliquées dans ce projet. Cet équipement va permettre l'apprentissage du savoir-nager par les enfants (2029-30).

Enfin, les élus montagnards ont défendu **une meilleure équité financière entre les communes**. En effet, certaines ont deux fois plus

de budget que d'autres, c'est une inégalité entre les citoyens. Nous avons posé les bases de ce sujet pour qu'une meilleure répartition des moyens soit instituée dans le pacte financier métropolitain en 2027.

En tant que co-président du groupe « écologiste et citoyen » et en lien avec d'autres maires, **Fabien Gracia a porté des combats politiques** : celui de la **lutte contre l'Arbre aux hérons**, attraction touristique à 80 millions d'euros à laquelle nous préférons le développement de la culture dans toutes les communes ; celui de la protection de l'environnement et de la santé des personnes avec les demandes de **limitation du trafic sur l'aéroport et d'extension du couvre-feu nocturne**.

2020
Début des distributions alimentaires



Juillet 2020
Délibération pour la préservation de la Gaudinière

2021
Création du Relais Petite Enfance Intercommunal

2021
Adhésion à l'Animation Sportive Départementale et à Musique et Danse

Septembre 2021
Ouverture d'une classe de chant à l'école de musique

Septembre 2021
1^{re} édition des Festoyennes



5 ans de mandat municipal, C'EST AUSSI :

Des imprévus avec lesquels il faut composer :

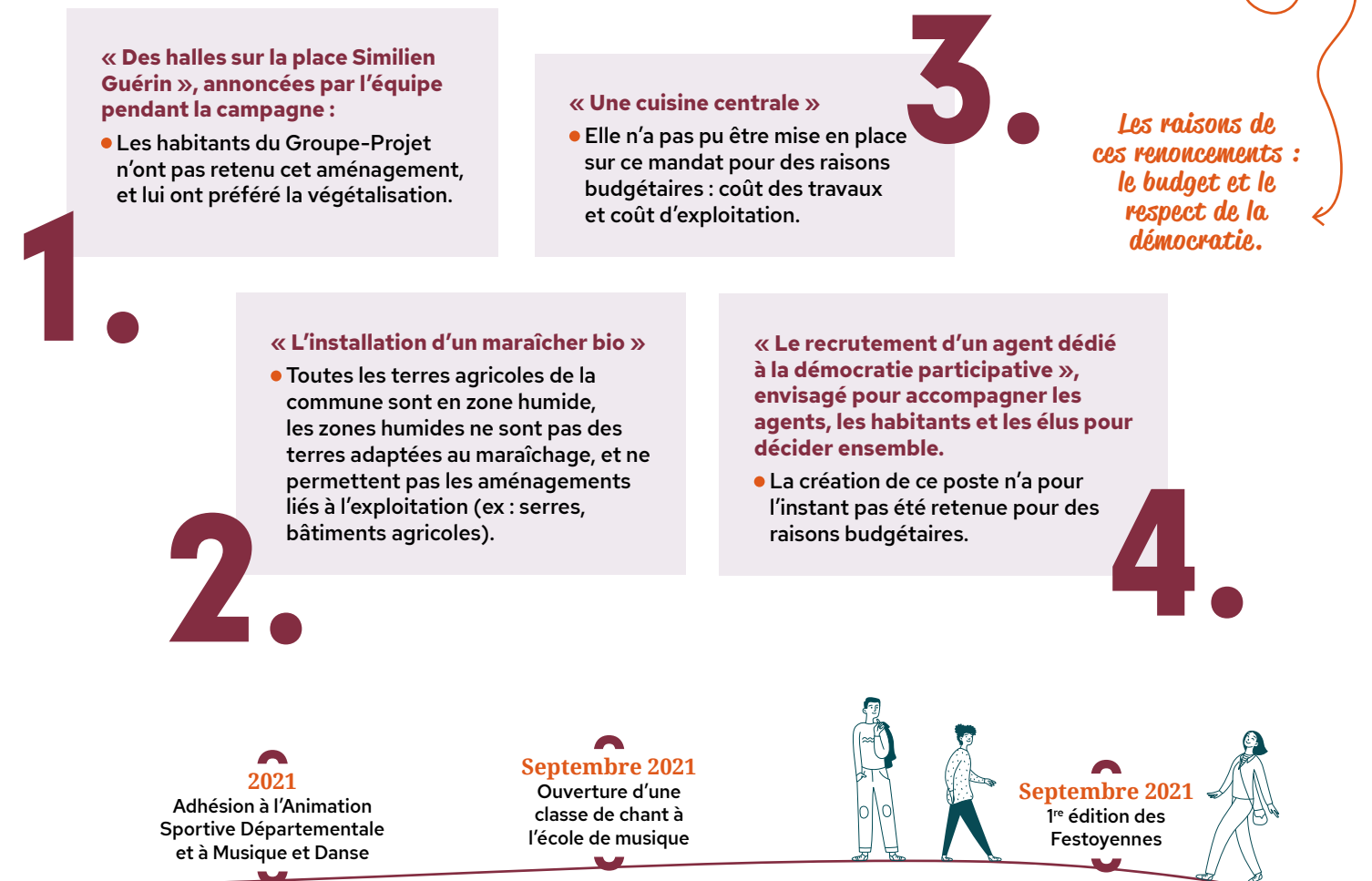
- La crise sanitaire du Covid.
- Taux de radon et travaux associés.
- Inflation.
- Crise énergétique.
- Crise budgétaire : baisse des financements du Département, de la Région et de l'État et instabilité gouvernementale.
- Les marchés infructueux.

Mais aussi des combats politiques, au-delà des limites du territoire et de la métropole, avec plusieurs vœux votés au Conseil municipal :

- Moratoire sur la mise en place des infrastructures et équipements relevant de la technologie 5G.
- Devenir du site du Carnet (commune de Frossay).
- Compteur Linky : redonner la parole et la liberté d'agir aux usagers.

- Pour le maintien d'un service postal de qualité à La Montagne.
- Pour une rénovation thermique de tous les bâtiments vraiment massive et efficace.
- Contre la réforme dite du « Choc des savoirs » : tri social des élèves et mépris des personnels de l'Éducation Nationale.
- Soutien à la culture et aux solidarités en Pays de la Loire.
- Sans oublier l'arrêté municipal contre les déchets phytopharmaceutiques.

Ces 4 projets n'ont pas abouti, pourquoi ?



CADRE DE VIE | ÉCOLOGIE

Des aménagements structurants pour
dessiner La Montagne 2050**Pourquoi végétaliser la commune ?**

- Parce qu'une cour d'école « verte » facilite la créativité des enfants, favorise un climat serein et plus d'égalité entre les genres.
- Parce que les îlots de fraîcheur permettent de moins souffrir des températures de plus en plus chaudes.
- Parce que la désimperméabilisation limite les inondations et l'impact des sécheresses.

À la fin de ce mandat, les 3 cours des écoles publiques, la place François Mitterrand et la place Similien Guérin seront végétalisées



La place Similien Guérin désimperméabilisée

Des séries de travaux pour :**L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) :**

- dans les bâtiments municipaux : école Jules Ferry, médiathèque, vestiaires salle Ladoumègue (il reste l'école de musique et l'amélioration de l'accessibilité de certains services de la Mairie).
- des trottoirs rue du Fresne, rue Curie et rue du Drouillard.

La prévention des inondations :

- Un système d'alerte des riverains exposés, la végétalisation des espaces publics (voir ci-contre), la préservation de la zone humide de la Gaudinière, le reméandrage du ruisseau des Fous au Grand Pré et rue Jean Mermoz, et l'aménagement de zones d'expansion.

La Sécurité routière :

- Aménagement de chicanes rue Jean Mermoz.
- Mise en place d'un sens unique et d'un damier, secteur rue Saint-Jean et Briandière.
- Balisage de la piste cyclable et écluse à titre expérimental allée du Château d'Aux.

ET AUSSI

- Mise en place des rues scolaires pour apaiser les accès aux écoles.
- Aménagements cyclables : vélorue rue du Drouillard, piste cyclable vers le lycée de Bouaye.
- Préservation de la Gaudinière en tant qu'espace naturel.
- Mise en place de l'Atlas de la biodiversité pour sensibiliser aux enjeux de la biodiversité.
- Gestion écologique des espaces verts.

ET AUSSI

- Travaux de rénovation énergétique (baisse de 10 % de la consommation énergétique des bâtiments municipaux).
- Installation de panneaux photovoltaïques.
- Mise en place de la Charte de l'urbanisme négocié qui instaure un échange entre les riverains et les promoteurs immobiliers.
- Travaux d'aménagement pour déchetterie nouvelle génération.

**“ La Montagne façonne son avenir : un cœur de ville repensé avec ses habitants ”**

La ville de La Montagne a engagé une démarche concertée pour son Plan Guide « Cœur de Bourg – Cœur de Ville » dès 2021. En associant les citoyens et un cabinet d'études, elle a défini les priorités d'aménagement pour un cadre de vie agréable. Première action : **la végétalisation de la place Similien Guérin, livrée en février 2026.** Ensuite, une liaison douce sera aménagée vers le centre commercial du Grand Pré. Cet aménagement permettra une continuité urbaine, entre les deux pôles de proximité.



2021
Dispositif « Argent de poche » pour les plus de 16 ans

2022
Quinzaine sur l'histoire de la commune « Il était une fois La Montagne »

2023
Création d'une ludothèque

2023
Début des cafés-parents

Octobre 2023
Mise en place du service titres d'identité

Décembre 2023
Ouverture de la vélorue du Drouillard – 1^{re} phase

SOLIDARITÉS | CITOYENNETÉ | COMMUNICATION

Une place pour
chacun des habitantsBientôt un Pôle
Enfance-Solidarité

Il verra le jour sur le site de l'actuelle école Joachim du Bellay. Plusieurs objectifs, plusieurs usages : agrandir et mettre aux normes la crèche municipale, offrir au Secours populaire des locaux aux normes et fonctionnels, déplacer le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour libérer de l'espace au rez-de-chaussée de la mairie, ainsi que les services du pôle enfance, pour favoriser le lien entre ces services et permettre leur accessibilité.



La salle Aristide Briand accueille l'association Bel Automne

Politique du logement

L'intention est de répondre aux besoins de logements des habitants, et aux obligations de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), qui impose 25 % de logements sociaux :

- En définissant des zones identifiées* pour accueillir des logements, notamment sociaux.
*OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- En guidant les promoteurs pour adapter les programmes aux besoins de la commune, par exemple en limitant les hauteurs ou en fléchant le type de logements (logements seniors, accessibles aux personnes à mobilité réduite...).
- En vendant des biens communaux pour réaliser du logement social, par exemple 2 maisons rue Aristide Briand.

Vers davantage de
participation citoyenne

L'ambition est de donner le pouvoir aux habitants. Des instances ont été créées ou ouvertes pour permettre aux habitants de donner leur avis, de co-construire, voire de co-décider :

- Les Conseils municipaux diffusés en direct et en replay.
- Les Comités Consultatifs thématiques ouverts aux habitants.
- Des « Groupes-projet habitants » (composés d'habitants volontaires ou tirés au sort) qui travaillent un sujet et construisent un projet.
- Des permanences d'élus, et des distributions de parutions municipales en porte-à-porte pour discuter avec les habitants.
- Un dispositif de Projets citoyens pour accompagner les habitants dans des projets d'aménagement.
- Des concertations et des aménagements pour plus de sécurité routière (voir p. 6).
- Des graines semées çà et là pour que le Maire ne soit pas toujours le seul élu attendu et entendu : éditos co-signés, cérémonie des vœux avec prises de parole variées.

Le Café mobile au Forum des associations 2024



ET AUSSI

- Des dynamiques d'habitants impulsées par la municipalité, « le Frig'O don » du collectif La Cordée, « Les jardins partagés » de l'association Des racines et des Graines.
- Des distributions alimentaires initiées pendant la crise sanitaire.
- La cantine à 1 € et des tarifs selon le quotient familial pour davantage d'équité.
- La mise en place d'un poste de conseiller numérique intercommunal.
- La mise en place du service « titres d'identité » pour renforcer le service public de proximité.
- Une attention particulière pour les seniors, notamment le soutien au club Bel Automne et le goûter annuel des anciens.
- La mise à disposition de logements d'urgence (femmes victimes de violences, grande précarité...).
- Une offre culturelle pour les bénéficiaires du CCAS : des sorties à l'ONPL, au Grand T, avec Spectacles en Retz, l'organisation de sorties estivales, de pique-nique.
- La vente des biens inoccupés pour des projets de logements sociaux.
- Le soutien aux initiatives du comité des sages, notamment pour les balades patrimoniales.
- L'animation du conseil des enfants, et l'accompagnement de ses jeunes représentants dans la réalisation de leurs projets, comme les huttes végétales au Grand Pré.
- Des outils de communication plus directs et accessibles (panneau d'affichage numérique sur la route de Bouguenais, page Facebook), et davantage de visibilité sur les affichages publics ainsi que dans la presse locale pour les événements municipaux.

Mai 2024

Installation des panneaux photovoltaïques sur la Médiathèque et le Multiaccueil



Juin 2024

Inauguration de la salle Aristide Briand

Novembre 2024

Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes

Avril 2025

Semaine d'animations « On bouge à La Montagne #1 »



Été 2025

Réaménagement de la médiathèque

Septembre 2025

livraison du nouveau terrain synthétique de football

ÉDUCATION

Des propositions éducatives pour tous les enfants et leurs parents

Un Relais Petite Enfance Intercommunal

En 2021, notre commune s'est associée avec les communes de St-Jean-de-Boiseau et du Pellerin. Les assistants maternels sont désormais informés sur leurs droits, notamment à la formation, et les parents d'enfants de 0 à 3 ans profitent gratuitement d'informations sur les différents modes de garde, sur le statut d'assistant maternel et le statut d'employeur... Les professionnels de la petite enfance, salariés du RPE.i, proposent aussi des ateliers pour les enfants accueillis par les assistants maternels.



La rue aux enfants 2024

Du sport et de la culture à l'école et en dehors

Sur le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire, plus les activités proposées aux enfants sont variées, plus elles les aideront à se connaître et à s'épanouir.

La municipalité a adhéré dès 2021 à Musique et Danse pour permettre aux enseignants de faire appel à des intervenants musiciens ou danseurs.

Mais aussi à l'Animation Sportive Départementale qui propose, en dehors de l'école, du multisport à l'année et des stages sportifs pendant les vacances à des tarifs accessibles.

Et enfin, parce que le savoir-nager fait partie des obligations scolaires, et, en attendant la piscine intercommunale de Bouaye, les enfants de CM1-CM2 de toutes les écoles sont accueillis à la piscine de Bouguenais.

ET AUSSI

- L'accueil de loisirs ouvert dès 2 ans ¾.
- Le recrutement d'un animateur inclusif pour accueillir les enfants à besoins particuliers.
- L'augmentation de 10 places à l'accueil de loisirs pour les 3-6 ans le mercredi, suite à la proposition du Groupe Projet Habitant.
- Le dispositif argent de poche pour les plus de 16 ans.
- Le soutien à l'Association Jeunesse Intercommunale.
- La mise en place des Cafés-parents, pour parler parentalité et proposer des activités parents-enfants.
- La Rue aux enfants, par le Conseil des enfants : une journée par an, une rue fermée aux voitures et rendue aux enfants.
- La lutte contre le gaspillage alimentaire.

VIE ASSOCIATIVE | CULTURES

Une culture valorisée sous toutes ses formes et du soutien aux associations

Une médiathèque tiers-lieu, plus vivante et accueillante

Pour mieux répondre au public et aux nouveaux enjeux, la médiathèque s'adapte et se transforme. En plus de ses missions habituelles autour de la lecture, des expositions et des animations culturelles, elle accueille désormais une ludothèque. Son réaménagement, élaboré par les agents et les usagers, offrira des espaces mieux définis et plus inclusifs.



ET AUSSI

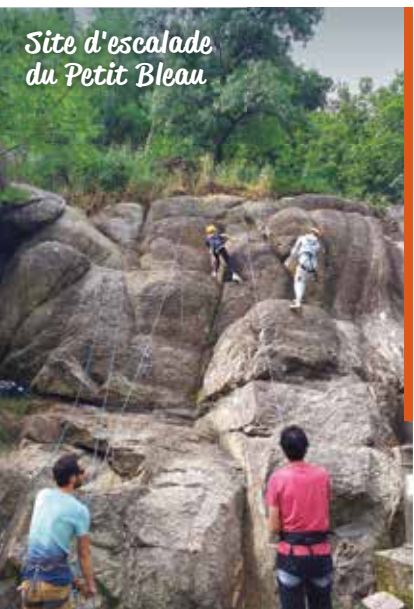
- La construction avec les associations de critères d'attribution des subventions.
- La réouverture de la salle associative Aristide Briand.
- Des formations des bénévoles associatifs plusieurs fois par an.
- Création d'un événement autour de la culture, de l'écologie et de la citoyenneté Les Festoyennes.
- L'accueil d'artistes en résidence.
- La mise en réseau avec les autres écoles de musique municipales.
- La valorisation du patrimoine avec « Il était une fois La Montagne ».

Développer les pratiques sportives libres

Pour encourager les Montagnards à faire du sport : faire connaître les propositions des associations, et faciliter les activités hors des clubs, ce sont les pratiques libres.

L'entretien et la valorisation du site naturel d'escalade du Petit Bleau, l'installation d'un parcours d'orientation au Bois des Fous permettent de faire du sport en profitant de la richesse naturelle de notre commune.

L'ouverture du terrain synthétique et du court de tennis extérieur répond aussi à la volonté de faciliter l'activité physique.



Site d'escalade du Petit Bleau



Festoyennes 2024

© Olao

Automne 2025
Des panneaux photovoltaïques sur la Maison de l'enfance et le parking du Complexe Sport et Loisirs



Automne 2025
Une piste cyclable vers le lycée et la gare de Bouaye

Automne 2025
Vélorue rue du Drouillard – 2^e phase

Hiver 2026
Ouverture de la nouvelle déchetterie



Septembre 2026
Inauguration de la nouvelle école Marcel Gouzil et début des travaux du futur pôle Enfance-Solidarité

Hiver 2026
La place Similien Guérin végétalisée

Des ressources financières et humaines, au service des Projets

Une gestion saine, sérieuse, prudente (des économies, et une stabilité des taux d'imposition) a permis de réaliser des investissements et de garder une offre de service public en préservant les marges futures, notamment par la réduction de la dette de la commune.

Les grands investissements du mandat

Année	Projet	Montant
2022 à 2024	Espaces publics (dont jeux extérieurs) Travaux de mise en accessibilité Jules Ferry et vestiaires Ladoumègue-Audry	45 000 €
2023 à 2026	Espaces verts	40 000 €
2023 à 2026	Plan économies d'énergie	380 000 €
2024	Réhabilitation Aristide Briand	740 000 €
2024 et 2025	Renaturation de la cour de l'école Jules Verne	250 000 €
2024 et 2025	Plan Solaire	530 000 €
2024 à 2026	Projets citoyens	75 000 €
2025	Réaménagement médiathèque	80 000 €
2025	Réfection du terrain synthétique de football	660 000 €
2025 à 2026	Regroupement des écoles maternelles	3 245 000 €
2026	Modernisation du Centre Technique Municipal	450 000 €
Total		6 495 000 €



Le Plan Pluriannuel d'Investissement

Sa mise en place en 2022 a permis de prioriser les investissements en fonction de la capacité financière et des choix de gestion de la commune.

Une stabilité des taux d'imposition

Malgré une hausse des tarifs de l'énergie sans précédent et une inflation qui a atteint 5 % en 2022 et 2023, la commune a limité l'augmentation du taux d'imposition à + 0,5 point (à comparer avec les + 2,5 points d'augmentation moyenne dans les 24 communes de la métropole).

Le patrimoine municipal pour aujourd'hui et pour demain

Le schéma directeur immobilier a été construit à partir du diagnostic du patrimoine communal. Dans quel état sont les bâtiments communaux ? Quels travaux d'amélioration ou de mise aux normes sont à prévoir ? À partir de ce diagnostic, dans une logique de sobriété et d'amélioration des services publics : quels usages sont souhaitables dans quel bâtiment ?



Les Violences Faites aux Femmes : Ensemble, Agissons !

Les violences faites aux femmes sont un fléau qui touche de trop nombreuses personnes chaque jour. Qu'elles soient physiques, psychologiques, verbales ou sexuelles, ces violences laissent des cicatrices profondes. Souvent, les victimes ne reconnaissent pas immédiatement les signes de ces abus dans leur propre relation, ce qui rend leur prise en charge plus difficile. Le violentomètre est un outil simple et accessible pour aider à identifier ces comportements abusifs. Il permet de mesurer l'intensité d'une relation et de repérer les signes de violence, parfois invisibles au quotidien. Ce test peut être un premier pas vers une prise de conscience.

Pourquoi faire le test du violentomètre ?
Le test du violentomètre vous aide à évaluer la dynamique de votre relation et à repérer des comportements potentiellement dangereux. Il est facile à utiliser, rapide et peut vous offrir un éclairage sur des situations que vous ne perceviez peut-être pas comme problématiques. Si vous vous reconnaissez dans certaines situations, ne restez pas seul(e) ! **Pour une écoute, un conseil, une orientation, appelez le 3919 (numéro gratuit et anonyme).**

Nous Agissons Ensemble !
Du 22 au 30 novembre dernier, la commune de La Montagne a organisé une semaine dédiée à la lutte contre les violences. Durant cette semaine, plusieurs événements ont été proposés afin de sensibiliser la population et d'apporter un soutien aux victimes : atelier de self-défense, pièces de théâtre, ciné-débat et exposition. Ce fut un moment fort pour rappeler l'importance de la solidarité et de l'action collective pour lutter contre ce fléau qui touche de trop nombreuses victimes. Un grand merci aux deux agentes qui ont porté cet événement, et aux associations locales et à la gendarmerie du Pellerin qui se sont mobilisées pour cette cause importante. Ensemble, nous pouvons contribuer à créer un environnement plus sûr et respectueux pour toutes et tous. Faites le test, partagez-le et soyez acteur du changement !
D'autres actions seront proposées en novembre 2025 pour continuer à sensibiliser et soutenir les victimes de violences. Nous vous invitons à participer à ces événements à venir et à utiliser le violentomètre pour mieux comprendre les enjeux autour de cette problématique.

<https://www.ville-lamontagne.fr/lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes/>



Du parcours de soins au parcours du combattant

En matière de santé, la commune de La Montagne dispose d'une situation particulière au regard du nombre important de professionnels installés : des généralistes, des dentistes et des orthodontistes, un cabinet de radiologie, un laboratoire d'analyses médicales, des infirmiers et infirmières... ainsi que de nombreux professionnels paramédicaux. Pour autant, les départs à la retraite de plusieurs soignants et la charge de travail soutenue de celles et ceux toujours en activité tendent **la situation pour des habitants qui peinent ou qui ne parviennent pas à trouver**

un médecin traitant. Devant ces difficultés, la commune a été interpellée par des habitants et le comité des sages.
La problématique nationale est connue. Nous manquons de médecins. Certes, le nombre d'étudiants augmente. Toutefois, en attendant qu'ils soient formés, la pénurie se fait sentir pour de nombreuses personnes qui rencontrent des difficultés à se faire soigner sauf à solliciter parfois le SAMU, y compris pour des problèmes qui ne relèvent pas de l'hôpital. Comment faire autrement que d'appeler les urgences quand il n'y a pas d'alternative ?

L'avenir est aux maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), à la création de cabinets conséquents regroupant plusieurs médecins. C'est ce que soutient la commune qui, dans cette perspective, avait fléchi un espace au sud de la place Similien Guérin pour l'installation d'un tel équipement. Cette piste n'ayant pas abouti, d'autres sont étudiées avec les professionnels de santé. Les élus des communes voisines vont également être sollicités pour travailler à la recherche de solutions partagées.



Lecture d'histoires aux enfants



Surveillance pendant la récréation



Chaque mois, les ATSEM encadrent un atelier pâtisserie afin de fêter les anniversaires des enfants. Des parents sont également invités à y participer.



Avez-vous un souvenir marquant ?

« À mon arrivée, en 1996, la cheminée de l'école Joachim du Bellay servait à griller des châtaignes pour les enfants ! Si cela était possible à l'époque, ce n'est plus le cas depuis longtemps. »

L'ATSEM, un rôle clé dans l'éducation des jeunes enfants

L'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) est une figure essentielle du fonctionnement des écoles maternelles. Ces professionnels interviennent auprès des plus jeunes pour les accompagner, les sécuriser et les éveiller. Nous vous proposons de découvrir cette profession, à la fois indispensable dans l'éducation des enfants et méconnue du public, en plongeant dans le quotidien des équipes des écoles Joachim du Bellay et Marcel Gouzil.

Une position particulière

Les ATSEM occupent une position particulière au sein des écoles : elles sont placées directement sous l'autorité de la directrice du Pôle Enfance, Jeunesse et Animation (PEJA) municipal. Pour autant, au quotidien, elles travaillent principalement avec leur binôme enseignant pendant la journée. Sur le temps de midi, elles encadrent les enfants aux côtés des directrices et des animateurs des accueils périscolaires.

En France, le métier d'ATSEM est occupé principalement par des femmes. À La Montagne, 100 % des effectifs sont féminins.

L'ATSEM : un accompagnateur du quotidien des enfants

Les ATSEM jouent un rôle fondamental dans la vie quotidienne des enfants de maternelle (de 3 à 5 ans, soit de la petite section à la grande section).

Leurs missions sont variées :

- Assister les enseignants dans l'animation et l'encadrement des activités pédagogiques. Le plus souvent, elles aident les enfants lors des travaux manuels, d'activités en classe ou encore lors des sorties scolaires. Leur présence garantit un climat propice à l'apprentissage et à la sécurité. Leur travail va bien au-delà de la simple surveillance : il s'agit de soutenir chaque enfant dans son éveil et dans son autonomie.



Organisation de la salle et mise en place des activités

- Garantir l'ordre et la propreté des salles de classe et du matériel pédagogique.
 - Garantir l'hygiène et la sécurité des enfants.
- Les ATSEM travaillent environ 41 h par semaine et une partie des vacances scolaires. Leur temps de travail est annualisé.



Encadrement d'activités pédagogiques et artistiques variées

Un métier exigeant, qui évolue

La profession d'ATSEM requiert des compétences variées, tant humaines que techniques. Patience, bienveillance et capacité à gérer des groupes d'enfants sont primordiales. De même que des compétences de gestion de la vie scolaire (préparation du matériel, organisation des espaces). Le métier connaît des évolutions régulières, en fonction des réformes scolaires et des politiques publiques. L'inclusion scolaire, par exemple, nécessite des compétences nouvelles pour accompagner des enfants en situation de handicap ou qui présentent des troubles du comportement.

Un métier sous pression

Malgré leur rôle central, les ATSEM souffrent souvent d'un manque de reconnaissance. De plus, la charge de travail est parfois lourde, et le métier peut être physiquement exigeant. Ces professionnels doivent aussi composer avec des réformes et des attentes qui ne cessent de changer, comme l'évolution des rythmes scolaires et les nouveaux impératifs d'inclusion*.

* À La Montagne, un animateur « inclusion » a été recruté afin d'accompagner les élèves des différentes écoles sur les temps périscolaires, notamment sur les temps de pause méridienne.



Pour devenir ATSEM :

Il faut obtenir un CAP accompagnant éducatif petite enfance (AEPE) et réussir le concours d'agent territorial spécifique à ce métier. Il est cependant possible de travailler dans une mairie dès l'obtention du CAP AEPE sans avoir le concours sur des missions de contractuel. Le programme du CAP AEPE repose sur deux axes : **tout ce qui se rapporte au jeune enfant** : la communication en fonction de son âge, les juridictions liées à la famille et à l'enfance, le développement de l'enfant... et **tous les équipements nécessaires à l'enfant** : les produits alimentaires, les soins infantiles, ou encore les règles d'hygiène.

Une charte et un prix pour les arbres

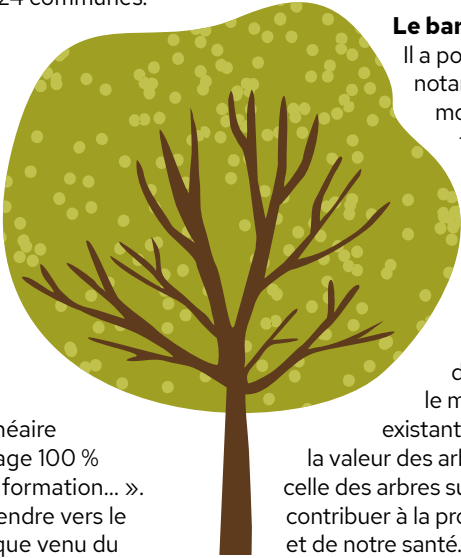
Les arbres façonnent le paysage, nous aident à lutter contre le réchauffement climatique (stockage du carbone, l'ombre et les îlots de fraîcheur qu'ils nous procurent), favorisent la biodiversité, régulent le cycle de l'eau, et surtout contribuent au bien-être et à la santé des habitants.

Conscientes de ces enjeux, les collectivités locales se dotent d'outils réglementaires ou incitatifs afin de protéger et de renforcer cette richesse naturelle. La ville de La Montagne a un plan ambitieux de plantation et de protection des arbres. Elle a adopté l'an dernier le **barème national de l'arbre**. De son côté, le conseil métropolitain a voté le 12 avril dernier la **charte métropolitaine de l'arbre**, applicable sur les 24 communes. Deux nouveaux dispositifs complémentaires.

La charte métropolitaine de l'arbre

Elle a pour ambition de préserver les arbres, les bocages, les haies, les forêts, et d'en planter davantage. Elle vient appuyer la politique publique *Nature et biodiversité*, et s'articule avec les autres politiques métropolitaines (Plan Climat Air Énergie Territorial, Plan Public Santé, Mobilités, Logement...). Elle se décline en 24 engagements que vous trouverez sur le site de la métropole « charte métropolitaine de l'arbre ».

Exemples d'engagements : « Augmenter le linéaire de haies bocagères d'au moins 5 km/an ; taillage 100 % respectueux ; actions de sensibilisation et de formation... ». L'engagement le plus emblématique est : « Tendre vers le 3-30-300 » C'est un principe de santé publique venu du



Québec qui suggère que, pour rester en bonne santé physique et psychique, il faut voir au moins 3 arbres par la fenêtre de son logement, bénéficier d'au moins 30 % de canopée dans son quartier (canopée : surface de feuillage occupée par les arbres à une hauteur de 3 m et plus), et disposer d'un accès à moins de 300 m à pied d'un espace arboré.

Le barème de l'arbre

Il a pour objectif de protéger les arbres, notamment en leur attribuant une valeur monétaire en fonction de différents critères tels que leur état sanitaire, leur localisation, leur taille, leur espèce, leur éventuelle protection. Un calculateur gratuit en ligne permet, en renseignant les 11 critères demandés, d'obtenir la valeur des arbres (www.baremedelarbre.fr). Notre commune a déjà adopté cet outil de référence dans toutes les opérations d'urbanisme. Cela permet de privilégier le maintien et la préservation des arbres existants. Si des abattages s'avèrent nécessaires, la valeur des arbres replantés doit être équivalente à celle des arbres supprimés. Un moyen supplémentaire de contribuer à la protection des arbres, de notre cadre de vie et de notre santé.

Proposition de loi pour lutter contre les nuisances aériennes

Participez à la Consultation citoyenne. Avec l'essor des compagnies aériennes low-cost, la fréquentation et l'activité de l'aéroport de Nantes-Atlantique sont passées en 10 ans de 4 millions à plus de 7 millions de passagers. Cette hausse du trafic a engendré une augmentation considérable des nuisances pour les populations survolées qui vivent au rythme des décollages et des atterrissages. Face à la multiplication des nuisances générées par cet aéroport, à l'exaspération des riverains et des élus et à l'absence de dialogue avec les autorités de l'État, Julie Laernoës, députée de la 4^e circonscription (Bouguenais-Rezé-Saint-Aignan de Grand Lieu, Bouaye, Brains...), propose d'élaborer ensemble

une proposition de loi pour mettre en place des dispositions plus fortes de réduction des nuisances générées par l'aéroport.

Ce travail de co-écriture de la loi démarre à partir d'une première proposition mûrie autour de trois axes :

- la régulation du trafic aérien, par exemple avec un plafonnement à 56 000 vols par an
- l'extension du couvre-feu, par exemple de 21h à 7h pour préserver le sommeil et la santé des riverains.
- l'augmentation des pénalités contre les compagnies aériennes enfreignant la réglementation de la circulation aérienne.

Cette consultation est une opportunité rare de **participer à l'élaboration d'une loi** et de faire entendre votre voix sur un sujet crucial de notre territoire. C'est aussi une manière plus directe de faire le lien entre les citoyens, les élus du territoire et leurs prérogatives, pour peser sur les lois qui régissent notre société.



i Vous avez jusqu'au 30 avril pour participer ! RDV sur julieaernoes.eu/consultation/

Fleurs et Paysage Coup de pouce du Département

La commune s'est engagée dans la démarche de labellisation Villes et Villages Fleuris depuis plusieurs années. Avant de pouvoir obtenir une 1^{re} fleur, le département accompagne la commune grâce à des visites conseils organisées avec des experts. **Prix Coup de Pouce**

Cette année, le département a attribué le prix « Coup de Pouce » à la commune de La Montagne. Cette distinction représente un signal positif sur la démarche engagée par le service des espaces verts. Donald CHAPRON, responsable du service Espaces verts, et David HAYREAUD, Directeur du Pôle aménagement urbain et technique, se sont déplacés à Couffé pour assister à la soirée et recevoir ce prix au nom de la commune.



Des retours positifs...

L'objectif principal de cette démarche est l'amélioration de la gestion des espaces verts de la commune en lien avec les pratiques contemporaines. Les visites conseils permettent d'avoir un retour objectif sur la gestion effectuée par les services. Les points positifs relevés par le jury ont notamment porté sur les nombreux projets en cours avec, en particulier, la requalification de la place Similien Guérin. Les actions de désimperméabilisation des cours d'école et de la voirie ont également été valorisées, tout comme les démarches en faveur de la biodiversité : ruches, gestion de l'eau, gestion différenciée des espaces verts, atlas de la biodiversité, etc.

...et des pistes d'amélioration

Le jury a pu donner des pistes de progrès. Cela devra passer par la concrétisation des projets lancés sur la commune, mais aussi par la formalisation des démarches de gestion différenciée afin de pérenniser ces pratiques. Plusieurs pistes plus spécifiques ont également été données sur certains espaces, notamment la place de l'église et la poursuite de développement de la cohérence paysagère des entrées de bourg.



Prévention des inondations

Avec l'augmentation de l'intensité des pluies liée au dérèglement climatique, la mairie suit avec une vigilance particulière la prévention des inondations.

Un diagnostic a été réalisé avec les sapeurs-pompiers, les services de la métropole et des habitants. Si, dans l'ensemble, la commune est peu exposée aux inondations, quelques points sensibles demeurent : rues Jean Mermoz, de la Belle-Étoile, Mendès-France, Allende.

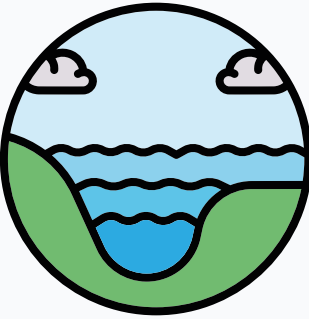
Pour prévenir les inondations, la commune mobilise deux dispositifs :
1. l'aménagement de la commune. La désimperméabilisation des stationnements, la végétalisation des espaces (cours d'école, places, rues) et l'aménagement à venir du parc du Grand Pré et des prairies derrière la rue Jean Mermoz diminuent les risques d'inondation.

2. la sensibilisation des habitants : les plus concernés ont, pour la plupart, donné leur contact à la mairie afin d'être alertés en cas de risque.

Enfin, pour compléter, voici quelques consignes de sécurité en cas de risque d'inondation :
• restez chez vous, tenez-vous informés de la situation sur <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/loire-atlantique> ;
• évitez tout déplacement inutile et limitez votre vitesse sur la route ; ne vous engagez en aucun cas sur une route immergée, même partiellement ;
• soyez vigilants si vous vous situez

à proximité d'un cours d'eau, rejoignez un point haut ou abritez-vous à l'étage, ne descendez pas dans les sous-sols ;
• évacuez uniquement sur ordre des autorités.

Soyons vigilants ensemble !



La Ville se mobilise pour la résorption du bidonville

En juin 2024, 64 personnes se sont installées avec leurs caravanes sur le terrain de l'Amicale Laïque Montagnarde. Ces familles roms arrivent suite à leur expulsion par les services de l'État d'un autre bidonville dit « Basses Landes » et qui était constitué au nord de Nantes, à proximité du cimetière parc paysager. Il s'agit de citoyens européens, dont une grande partie travaillent dans l'agglomération nantaise. La ville de La Montagne entend résorber dans les meilleurs délais ce bidonville.

Contexte métropolitain

À ce jour, le territoire de la métropole nantaise recense plus de 60 bidonvilles, dont certains sont en attente d'expulsion depuis plusieurs années, parfois plus de 10 ans. Dans ces bidonvilles, 3 200 personnes vivent dans des conditions indignes. Dans ce contexte, la Métropole, le Département, l'État et les communes volontaires ont engagé une stratégie métropolitaine de résorption de ces bidonvilles dont l'objectif est la disparition de ces lieux de vie indignes, au bénéfice conjoint des occupants et de l'ensemble des habitants de la Métropole. Elle a notamment constitué à cette fin une équipe de professionnels en charge de cette résorption et un fonds de financement.

Pourquoi choisir la résorption et non pas l'expulsion ?

Lors de l'installation de ce bidonville, l'Amicale Laïque avait sollicité les services de l'État pour ordonner l'expulsion de ces familles tout en demandant que leur soient proposées des

conditions de vie dignes. Étant donné la situation métropolitaine, une expulsion n'interviendrait que dans de nombreuses années, potentiellement plus de 10 ans. La Ville refuse donc le choix d'une stratégie passive. Par ailleurs, une expulsion du bidonville sans accompagnement de ses habitants ne ferait que déplacer le problème. C'est d'ailleurs une expulsion qui est à l'origine de la création de ce bidonville.

L'ALM, Nantes Métropole et la ville de La Montagne ont donc fait le choix de s'associer et de se rapprocher de l'État et du Conseil départemental, pour élaborer, au service de l'intérêt général, une stratégie active de résorption du bidonville. Une expérience récente de résorption à Orvault démontre que ce choix est plus pertinent.

Les actions à venir à partir de février 2025 :

- Mise en place des travaux de base pour la salubrité, la sécurité du site, et pour la dignité des personnes : sécurisation de l'installation électrique, installation de sanitaires et de douches (printemps 2025)
- Recrutement d'un agent « chargé de mission » dédié au suivi des actions de résorption du bidonville et au suivi social des familles (avril 2025)
- Accompagnement des familles qui le souhaitent dans leurs démarches pour des solutions de relogement sédentaire digne, et des démarches d'insertion professionnelle.

Les actions engagées entre juin 2024 et février 2025, par les différents acteurs :

- Définition des modalités d'occupation du terrain pour assurer l'ordre public et la sécurité de tous : alimentation en eau potable, arrêt des nuisances sonores, vigilance sur la sécurité routière, propreté du site
- Intervention des services de Nantes Métropole : approvisionnement en eau, ramassage des ordures ménagères
- Médiation entre les différents usagers du site (membres de la section pétanque de l'ALM, adhérents de l'AMAP), et rencontres régulières avec les riverains
- Scolarisation des enfants dans les écoles de la commune
- Signature de la convention entre la Ville et l'ALM pour permettre les interventions sur le site par la Ville, suite au Conseil municipal du 6 février 2025.

“

Accueil de familles roms sur le terrain de l'Amicale Laïque

En juin dernier, des familles roms sont arrivées dans l'urgence sur le terrain Marcel Lejay. Leur intention première était de s'installer ailleurs sur la commune, mais elles en ont été empêchées très violemment. Nous sommes tout de suite entrés en relation avec les services publics compétents afin de trouver conjointement une solution la plus adaptée possible. Nous sommes présents également lors des rencontres avec les voisins ou quand une intervention particulière est nécessaire. Face à l'extrême précarité de ces familles, nous ne pouvons que mettre en pratique nos valeurs de fraternité et de solidarité envers nos semblables, décision validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration de l'ALM. Les familles respectent et entretiennent le lieu du mieux qu'elles le peuvent. Un lien de confiance s'est créé avec nous. Aucun acte délictueux n'est à déplorer ni sur le terrain ni à l'extérieur. Dans l'intérêt général, nous souhaitons que les familles



roms et les habitants de La Montagne se découvrent au regard de leurs richesses culturelles réciproques. Nous mettons donc en place des actions dans ce sens. Quiconque le souhaite peut venir nous rejoindre. Avant toute chose, n'oublions pas que notre constitution est conforme à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui stipule : « Les Hommes naissent tous libres et égaux en Droit » et que la France a également ratifié la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, que nous nous devons donc de respecter.

Les responsables de l'ALM

amicalelaiquemontagnarde@gmail.com
Pour information, à consulter sur Internet
« Les Roms – Des citoyens comme les autres ? » (vidéo THEMA ARTE)

”



Que veut dire « stratégie de résorption » ?

Résorber, c'est faire disparaître progressivement. Dans le cas du site de La Montagne, la solution pérenne pour que le terrain soit libéré est de trouver des solutions de logement pour chacune des personnes qui occupent le terrain. Pour cela, il est aussi nécessaire d'accompagner les personnes dans leurs démarches d'accès à l'emploi pour ceux qui ne travaillent pas. Un accompagnement est aussi prévu pour l'accès aux droits et l'accès aux soins.

Enfin, la commune poursuit ses actions auprès des riverains du site, en allant les rencontrer, afin de recueillir leurs questionnements et de les informer des avancées opérées. La commune continue aussi ses échanges avec les autres communes de la métropole qui vivent ces situations, afin que l'échange d'expériences puisse être utile à l'avancée de chaque situation locale. L'arrivée de ces familles est un sujet d'inquiétude, et d'intérêt y compris pour certains médias. La municipalité invite les habitants à être vigilants sur les informations diffusées. La mairie se tient à la disposition des habitants pour répondre à leurs questions.

mairie@ville-lamontagne.fr

Coupe de l'alignement de thuyas rue du Château d'Aux

Cet arbre, longtemps privilégié du fait de sa croissance rapide, qualifié aujourd'hui de « mur vert », n'est pas favorable à l'accueil de la faune et occasionne une acidification du sol. Il est ainsi préjudiciable au développement de la biodiversité. Fragilisés par des coupes répétées, envahis par des ravageurs et en proie aux maladies, les thuyas ont été coupés.



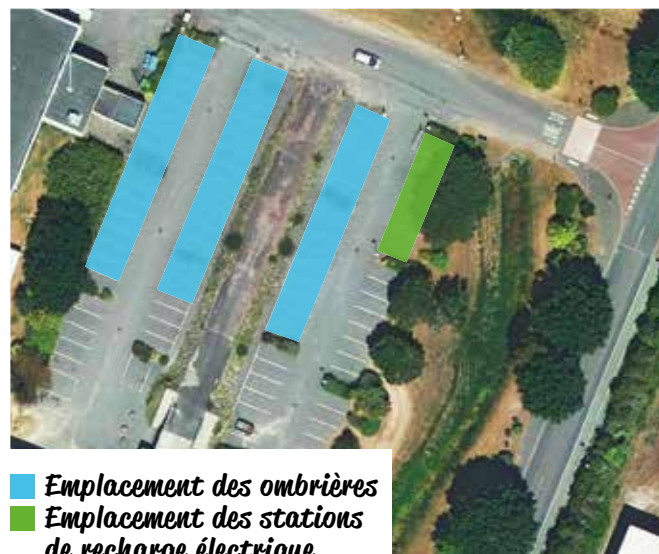


Plan solaire : le parking du CSL se transforme en 2025

La commune poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique en renforçant ses initiatives pour réduire son empreinte écologique et promouvoir les énergies renouvelables.

Les bâtiments communaux consomment l'énergie qu'ils produisent

Après avoir installé des panneaux photovoltaïques sur le toit de la médiathèque en mars 2024 pour une puissance de 30.4 kWc (kilowatt-crête), la commune a souhaité se réapproprier l'énergie qu'elle produit sur ses bâtiments. Pour cela, une convention d'Autoconsommation Collective a été signée avec



■ Emplacement des ombrières
■ Emplacement des stations de recharge électrique

Enedis le 1^{er} juin 2024. Depuis cette date, la production d'un site photovoltaïque appartenant à la collectivité alimente l'ensemble des bâtiments communaux. Par exemple, l'énergie produite sur l'école Jules Verne, qui est notamment fermée durant l'été, peut ainsi être utilisée par la mairie, le centre technique municipal, etc. Le surplus de production est réinjecté sur le réseau et revendu. Une sorte de circuit court de l'énergie.

Des ombrières photovoltaïques

Dans sa lancée, la commune franchit une nouvelle étape en installant dès 2025 des ombrières sur le parking du Complexe Sportif Lespinet, tant par conviction écologique que pour répondre à l'obligation réglementaire imposée par la loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (solarisation des parcs de stationnement de plus de 1 500 m² d'ici au 1^{er} janvier 2028). D'une puissance de 124 kWc pour 550 m², ces ombrières rejoindront la boucle d'autoconsommation collective alimentant les bâtiments de la ville. La taille actuelle du parking aurait pu nous permettre d'imaginer une installation plus conséquente ; il faut cependant tenir compte de l'ombrage porté par le bâtiment ainsi que des arbres situés au-dessus des stationnements côté allée du Château d'Aux. Les travaux devraient se tenir entre le début de l'été et l'automne.



Bornes de recharge pour véhicules électriques

Afin de répondre aux besoins des usagers conduisant un véhicule électrique, Nantes Métropole et les communes engagées ont signé une convention avec une entreprise opérant des solutions de recharge pour les véhicules électriques, afin de leur permettre de développer un réseau de bornes de recharge sur le territoire. Ce sont 1 450 points de recharge supplémentaires qui seront mis en place au sein des 24 communes de la Métropole d'ici fin 2025. Nantes Métropole a fait le choix de proposer une offre comprenant des bornes de

plusieurs puissances afin de répondre aux différents besoins des usagers :

- les **bornes e-City**, dont la puissance va de 3 à 22 kW, qui permettent une recharge de faible puissance pour les usages résidentiels, longue durée et professionnels ;
- les **bornes e-Fast**, dont la puissance varie de 50 à 150 kW, et qui offrent une recharge rapide, pour les véhicules de destination ou en transit.

Le parking du CSL sera équipé, d'ici la fin du printemps, de 3 bornes de recharge e-City, soit 6 places, afin de permettre aux habitants de se recharger en rentrant du travail ou en venant profiter du complexe sportif.

Une offre de recharge accessible et cohérente avec les besoins des usagers

Ces bornes offriront aux usagers de véhicules électriques une offre de recharge sur l'ensemble des 24 communes de la Métropole, lisible et facilement accessible grâce à des outils de paiement : badges du prestataire, cartes de crédit, paiement via smartphone... En complément de ces offres, plusieurs formules d'abonnement seront également proposées pour les professionnels utilisant régulièrement les bornes de recharge.

Lutter contre les frelons asiatiques

Afin de lutter efficacement contre le développement invasif des frelons asiatiques, la Commune de La Montagne poursuit son action de surveillance et de destruction des nids de frelons qui se situent sur le territoire communal.

Comment différencier les frelons asiatiques ?

Les signes distinctifs :

- un corps noir dans sa grande majorité
- le bout de l'abdomen jaune orangé
- le bout des pattes jaunes. On l'appelle aussi frelon à pattes jaunes.
- Gabarit plus petit qu'un frelon européen

Le frelon asiatique est plus agressif que son cousin européen et beaucoup plus agile en vol. Il est capable d'effectuer des vols stationnaires pendant de longues durées devant les ruches.

Des aides financières pour lutter contre les frelons asiatiques

La Commune de La Montagne a mis en place un dispositif d'aide financière pour la destruction des nids chez les particuliers qui en font la demande.

À l'issue d'une consultation, la commune a sélectionné la société M2B Biosolution (La Montagne) pour intervenir sur le territoire communal.

Ces aides sont de :

- 50 euros pour un nid situé à moins de 10 mètres de hauteur
- 80 euros pour un nid situé à plus de 10 mètres de hauteur



Que faire en cas de découverte d'un nid ?

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, il ne faut, en aucun cas, tenter de détruire le nid soi-même ! Cela ne peut être réalisé que par du personnel spécialement formé et équipé pour cette tâche.

Pour obtenir cette aide

Pour obtenir cette aide, il suffit de compléter le formulaire disponible à l'accueil de l'hôtel de ville ou bien sur le site internet de la ville, et de le présenter à la société M2B Biosolution en main propre lors de sa visite sur site.

Pour les contacter : <https://www.m2b-biosolution.fr/>

Attention, des frais de déplacement seront facturés en cas de déplacement sans intervention. Il est important d'échanger avec l'entreprise en amont pour confirmer la présence d'un nid de frelon asiatique, car l'aide financière ne sera pas effective s'il s'agit d'une autre espèce.

i Retrouvez plus d'informations sur le site de la ville rubrique Ma commune – Transition Écologique

Vente de bois de chauffage

Dans le cadre de sa politique environnementale et de valorisation des déchets verts, la commune met en place une nouvelle initiative pour valoriser au plus proche les arbres tombés lors des dernières tempêtes.

Les sols gorgés d'eau ces deux dernières années ont entraîné la chute de grands arbres.

Les services Espaces Verts et Transition Écologique, soucieux de faire de ces déchets une ressource, proposent la vente de bois provenant des chênes, sapins et autres tombés récemment. Ce bois sera mis en vente à un tarif modéré, offrant aux habitants la possibilité de se procurer entre un et deux stères de bois. Bien que ce bois ne soit pas encore totalement sec et ne puisse pas être utilisé immédiatement pour le chauffage de l'hiver prochain,

il peut parfaitement servir pour l'année suivante. Les habitants intéressés doivent s'inscrire et venir récupérer leur bois au Centre Technique Municipal sur un créneau défini en mai. Cela permet une gestion optimale du stock et assure une distribution équitable des ressources disponibles. La distribution sera organisée en fonction de l'ordre d'inscription, avec une priorité donnée aux habitants de la commune (justificatif de domicile de moins de 3 mois à fournir). Les recettes générées par cette vente seront intégralement redistribuées au Centre Communal d'Action Sociale, contribuant ainsi à financer des actions solidaires telles que les distributions alimentaires.

i Retrouvez toutes les informations ainsi que les modalités d'inscription sur le site de la ville rubrique actualité

La tonte de pelouse, c'est de la nourriture pour le jardin

Comment l'utiliser ? Je tonds et j'étales aussitôt la tonte fraîche entre les rangs de légumes du potager, au pied des arbres fruitiers ou d'ornement, dans les massifs de vivaces et, à l'automne, sur les zones libres du jardin. On peut également utiliser cette technique en bordure de haie. La pelouse va enrichir le sol et limiter l'évaporation par un apport de 2 à 3 cm maximum en surface pour permettre une bonne décomposition.

On peut recharger de tonte fraîche tous les 2 mois quand l'apport précédent sera décomposé. En conclusion, l'utilisation de la tonte en paillage enrichit le sol, réduit les arrosages et limite les tours à la déchetterie !





L'Atlas de la Biodiversité communale

Le quiz des espèces

Comme indiqué dans le dernier numéro, la sixième des 10 espèces sélectionnées est une fleur : l'Orchis à fleurs lâches.

Comment la distinguer ?

L'Orchis à fleurs lâches est une orchidée. Elle est haute de 70 à 80 cm et son inflorescence, en épi lâche et allongé, peut atteindre 25 cm. Cet épi, de forme cylindrique, comporte entre 20 et 40 fleurs et il est de couleur pourpre violacé très prononcée.

Quelques éléments de biologie

Cette orchidée se développe en pleine lumière au cœur des prairies humides ou marécageuses. On la trouve principalement au sein des prairies de fauche ou de pâturage, gérées de manière extensive, car elle est très sensible au piétinement et à l'abrutissement du bétail. Sa floraison se produit assez tôt au printemps, avec un pic de floraison qui se situe autour de la deuxième quinzaine de mai. Elle est cependant fugace : début juin, la plupart des inflorescences sont déjà sénescentes. Lorsque les conditions favorables sont réunies, elle peut constituer des populations très impressionnantes de plusieurs milliers de pieds, colorant la prairie d'un rose violacé caractéristique.

Où et quand l'observer sur la commune ?

Sur la commune, vous pourrez l'observer dans les prairies humides du sud de la commune, en empruntant le chemin de la Haie Durand, situé au sud de la rue Jean Mermoz. En profitant d'un bel après-midi ensoleillé de la fin mai, vous aurez alors peut-être la chance d'observer cette espèce d'orchidée qui forme de jolies taches violettes au milieu des prairies verdoyantes.

Comment participer à l'inventaire ?

Si cette espèce d'orchidée est protégée au sein de certaines régions, elle ne l'est pas en région Pays de la Loire. Cependant, plusieurs menaces pèsent sur le maintien de ses populations, et notamment la disparition des zones humides, leur drainage, et l'intensification des pratiques agricoles comme la fertilisation et le surpâturage. Pour participer à l'inventaire, transmettez votre observation en suivant ce lien : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/participer/inpn-especes#participer>.

Et dans le prochain magazine...

Je suis un oiseau. On me reconnaît en vol, à ma silhouette, mon allure et mon plumage sombre. Appartenant à la famille des Apodidés, je suis proche, du point de vue de la systématique, des engoulevants et des colibris. Je quadrille le ciel au-dessus de vos maisons tout

au long de la belle saison. Je vous invite à mieux me connaître lors du prochain numéro...

i Un doute, une question, vous pouvez également nous envoyer un message à : anne-claire.estay@ville-lamontagne.fr

Les prochains rendez-vous de l'Atlas

- **Samedi 26 avril à 14h** : Balade 4 saisons etc. : Printemps, avec Éric Mouton

Au rythme des saisons, nous vous proposons un nouveau cycle de balades parmi les différents milieux de la commune afin d'aller y imaginer ensemble des possibilités d'actions en faveur de leur biodiversité

- **Vendredi 23 mai 20h30** : Observation des chauves-souris avec la LPO
- À partir de 8 ans
Ces petites bêtes vous intriguent ? Une batbox, appareil captant les ultrasons, nous aidera à détecter leur ballet. Venez à leur rencontre pour apprendre à les sauvegarder !
Sur inscription auprès de anne-claire.estay@ville-lamontagne.fr

i Retrouvez toutes les animations et informations dans la rubrique agenda du site internet.

Un atelier pour l'avenir de la Gaudinière

Un des objectifs de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est de partager une vision stratégique du territoire en imaginant des actions et des projets favorables à la biodiversité.

Dans ce cadre, les membres du Comité Consultatif (CoCon) cadre de vie ont mis en place un atelier pour réfléchir avec celles et ceux qui le souhaitent à l'avenir du site de la Gaudinière. L'atelier propose d'approfondir le diagnostic sur l'état de la faune et de la flore de cet espace composé de prairies et de boisements humides aux sols vivants. Premier constat, un réaménagement réussi du secteur de la Gaudinière nécessite de prendre en compte :

- **La trame verte¹** : les sols vivants de la Gaudinière sont un terreau pour les espèces locales.
- **La trame bleue²** : les zones humides participent à un cycle de l'eau capable de maintenir dans la durée une hygrométrie favorable à de nombreuses espèces tout en diminuant le risque d'inondation grâce à leur fonction d'éponge naturelle.
- **L'intégration urbaine** : la Gaudinière doit être pensée dans son environnement, reliée aux jardins familiaux, au Château d'Aux, aux installations de loisirs, aux autres prairies et boisements humides situés à l'est côté Bouguenais. Et, si on élargit le regard, la Gaudinière est une des pièces d'un corridor écologique qui court de l'estuaire de la Loire au lac de Grand-Lieu, deux zones extraordinaires du point de vue de la biodiversité.
- **La qualité esthétique du paysage** : le site est idéal pour penser un projet paysager global qui mette en valeur le château d'Aux et l'alignement d'arbres qui y mène.

Ce travail autour du site de la Gaudinière permettra de se projeter sur le devenir de cet espace naturel. Il est complémentaire d'un changement de zonage au Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM). Le site est aujourd'hui en effet classé comme à urbaniser. Demain, l'objectif est de le passer en zone naturelle pour le préserver définitivement de toute bétonisation. Pour cette réflexion, nous aurons besoin de l'aide d'acteurs divers, écologues, hydrologues et autres experts de la biodiversité... Mais, surtout, nous aurons besoin de vous, habitantes et habitants, de votre vision du territoire, pour la réussite du projet. Venez vous réapproprier cet espace de vie.

i Si l'aventure vous inspire, contactez agenda21@ville-lamontagne.fr

La trame verte et bleue, qu'est-ce que c'est ?

De nombreuses espèces animales et végétales ont besoin de se déplacer au cours de leur cycle de vie, pour se nourrir, se reproduire, s'adapter au climat. Or, l'urbanisation, les infrastructures de transport comme les routes et les voies ferrées, les barrages sur les cours d'eau, l'agriculture et la foresterie intensives, ou encore la pollution lumineuse ou sonore, réduisent la surface des espaces naturels et les fragmentent, limitant ainsi les possibilités de déplacement des espèces.

¹ La trame verte fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres.

² La trame bleue fait référence aux réseaux aquatiques et humides : fleuves, rivières, canaux, étangs, zones humides.

Source : site du ministère de la transition écologique



ÉCOGESTE Idée n° 41

Lutter contre les gastéropodes sans anti-limace

À l'approche des premiers semis et pour lutter contre les limaces de manière écologique, nous préconisons d'utiliser des méthodes plus naturelles que l'anti-limace. Ce dernier, notamment au phosphate de fer, ne se



dégrade pas entièrement et peut persister dans le sol pendant un certain temps. Le poison contenu dans la plupart des granulés anti-limaces est également dangereux pour l'homme et les animaux, notamment la petite faune (hérisson, etc.).

Comment le remplacer ?

- Utilisez des bouteilles coupées comme protection par-dessus vos semis.
- Combinez cette méthode avec le compostage de surface : étalez une fine couche de déchets de cuisine frais autour des plantes. Non seulement cela nourrit le sol, mais cela crée également une barrière que les limaces vont manger avant vos semis.
- À l'aide d'une lampe frontale, passez à la nuit tombée dans votre potager et retirez manuellement les limaces et escargots présents près de vos plants.

Ne vous étonnez donc pas de voir votre voisin, lampe frontale sur le front, s'aventurer tranquillement dans son jardin pour chasser les limaces.

✧ CARLAM

Rencontre conviviale au CARLAM

Le 10 décembre 2024, le CARLAM a réuni les bénévoles des cours de français et du soutien scolaire, ainsi que les familles qui participent à ces ateliers.

Ce moment convivial, attendu depuis longtemps car la pandémie avait mis un coup d'arrêt à ces rencontres, a permis échanges et partage autour d'une table riche en saveurs du monde. La présentation de chaque participant a facilité les échanges en mettant des visages sur les noms. Pour les apprenants, c'était aussi l'occasion de s'exprimer en français devant une audience bienveillante : dire son prénom, son pays d'origine ou parler de ses enfants représentait un défi relevé avec courage. Les bénévoles ont aussi demandé aux apprenants ce que le CARLAM signifiait pour eux. Les réponses ont souligné l'importance de l'aide financière, administrative et des ateliers, mais aussi le rôle essentiel du lien humain. Petits et grands ont partagé ce moment dans une ambiance chaleureuse. Comme l'a résumé une bénévole : « Toutes ces différences mêlées forment un bel ensemble de partage, de détente souriante et de confiance. »



✧ La Montagne en vue

L'art de rue investit La Montagne les 19 et 20 avril 2025 !

Un festival à taille humaine où la convivialité et la qualité de la programmation sont les maîtres-mots. On vient s'amuser et s'émerveiller en famille ou entre amis devant des artistes professionnels. Cirque, théâtre de rue, danse ou encore spectacles de marionnettes sont l'ADN de ce grand rendez-vous. **L'édition 2025** débutera comme à son habitude par un **catapultage de bonbons** et finira en **fanfare** ! Joignez-vous à la fête et venez assister à **5 spectacles**. Un stand repas sera à disposition samedi et dimanche soir, et des jeux seront aussi à disposition. Festival gratuit. Rdv sur la place de l'église... Et, si l'envie vous dit, rejoignez notre équipe de bénévoles dans la préparation du festival !



✧ Les Montagnards

Les Montagnards proposent de pratiquer la Gymnastique Rythmique en loisirs



La GR est une activité qui mélange les mouvements du corps comme pour la danse, ou la gymnastique artistique et les mouvements d'un engin. Les gymnastes présentent un enchaînement gracieux et rythmé par une musique, en équipe ou en individuel sur un praticable. Avec sa sensibilité esthétique et ludique, ce sport peut être commencé très jeune. Les engins sont des vecteurs stimulants, ils invitent les petits à bouger, en suivant la gestuelle impulsée par : le ruban, le cerceau, les massues, le ballon ou la corde. Des petits enchaînements en musique sont proposés et créés à partir des éléments techniques explorés durant l'année. Dans ce sport,

l'expression corporelle participe au développement de la conscience physique, pour mieux comprendre son corps, ainsi qu'à l'expression des émotions et des sentiments. Après avoir été gymnaste pendant 17 ans, Marie Habert souhaite se consacrer à la transmission artistique, technique et sportive en proposant de pratiquer la gymnastique rythmique en loisirs, donc sans compétition. Depuis septembre 2024, nous avons pu ouvrir deux groupes qui se succèdent au gymnase des Montagnards (7/9 ans et 10/14 ans) le mercredi soir de 17h20 à 20h35. Et peut-être davantage à partir de septembre 2025 !

✧ bureaugymlesmontagnards@gmail.com

✧ ALM

Des ateliers de danse parent-enfant

Ils sont proposés le samedi matin, 5 fois par an à l'ALM. Aucune pratique préalable de la danse n'est requise. Vous êtes tous les bienvenus, du moment que vous avez envie de danser. Un moment de partage en duo au sein d'un groupe. Un atelier pour découvrir la danse avec son enfant, en musique ou en silence à l'écoute de nos corps et de nos pas, dans la joie, le respect de soi et des autres et la bienveillance. Un temps pour soi, pour se détendre, se défouler, se découvrir et s'exprimer. Chaque atelier est ouvert aux enfants de 4 à 10 ans, en duo avec un adulte.

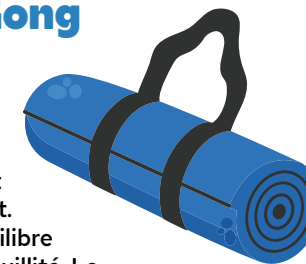
✧ Renseignements et inscriptions : sectiondanse.alm@gmail.com

✧ Le Lotus

Stage de Sheng Zhen Qi Gong

Cette méditation en mouvement ou en postures aide à fortifier le corps, qui devient souple et puissant. Elle apporte l'équilibre mental et la tranquillité. Le Sheng Zhen, de plus, éveille des sentiments positifs et fait émerger la joie. Tsultim Namdak, qui a vécu 18 ans dans un monastère bouddhiste, enseigne en Europe et dispense un enseignement chaleureux, amical, en toute simplicité. Ce stage est accessible à tous !

✧ Stage au CSL les 26 et 27 avril. lelotus44620@mailo.com



✧ Dragons et compagnie

Le Tai Chi Chuan, c'est quoi ?

Le Tai Chi Chuan permet, par des enchaînements de mouvements doux, de travailler souplesse, équilibre, coordination et mémoire. Une pratique régulière renforce la musculature et dérouille les articulations. Le dimanche 15 juin de 10h à 17h, l'association « Dragons et compagnie », qui propose la pratique de cette discipline à La Montagne depuis de nombreuses années, organise la journée annuelle de son école, avec différents clubs locaux.

Des enseignants diplômés proposent gratuitement des ateliers pour débutants ou pratiquants. Ambiance conviviale, une occasion idéale pour découvrir les arts énergétiques et martiaux chinois. Au complexe sportif des Genêts, 8 rue Pierre Mendès France à Saint-Jean-de-Boiseau. Gratuit et ouvert à tous.

✧ Emmanuel Monnereau, 06 14 42 91 77
info@dragonsetcompagnie.ovh,
www.dragonsetcompagnie.ovh



✧ A tout Chœur

Le nouveau spectacle musical, chanté, joué, dansé de A tout Chœur

Le groupe vocal propose « DRÔLE D'HÔTEL » un univers de luxe où se côtoient de drôles de personnages, un mélange du présent et du passé. Une histoire racontée en chansons avec humour et une ambiance assurée. Samedi 17 mai à 15h et 20h30 au cinéma le Montagnard, place Similien Guérin, La Montagne. Entrée 7 €, gratuit moins de 16 ans. Tout public.

✧ Réservations : 02 51 11 02 23 et 09 50 38 30 30 ou sur hello asso : ASCLM CHANTS ET MUSIQUES EN SCENE





Une Fête de la musique pour les curieux, les mélomanes et les musiciens

La Fête de la Musique, célébrée chaque année le 21 juin dans toute la France, est un événement incontournable qui met à l'honneur la musique sous toutes ses formes. À La Montagne, nous avons pour habitude que cette fête se déroule le dimanche. En 2025, ce sera le 22 juin de 14h à 21h. Cette journée est l'occasion pour les artistes, qu'ils soient amateurs ou professionnels, de se produire dans le parc de la Mairie, dans le jardin de la médiathèque et sur l'espace amateur. Les habitants sont donc invités à profiter de concerts gratuits, à découvrir de nouveaux talents et à célébrer la diversité musicale. Nous proposons pour 2025 un programme riche et varié (Monsieur Monstre, Hotblast, L'arnaque, Esquinita...) avec comme chaque année une valorisation de l'école de musique avec un concert réalisé par les élèves et leurs professeurs. C'est un moment de convivialité et de partage, où les gens se rassemblent pour apprécier la musique et passer un bon moment ensemble. Que vous soyez musicien ou simple mélomane, la Fête de la Musique est une belle occasion de célébrer la culture et la créativité.



Alors, préparez-vous à vibrer au rythme des notes et à faire de cette journée un moment mémorable ! Pour profiter pleinement de cette fête, n'hésitez pas à consulter le programme sur le site de la ville (parution au mois de juin).

AU NOM DE LA VOIE

Rue Stadtoldendorf

La rue Stadtoldendorf, parallèle aux rues de la Paix et Violin, se situe entre les rues de l'Église et Aristide Briand. Nouvellement ouverte à la circulation, elle est inaugurée en 2002. Le choix du nom a donné lieu à des réticences, en particulier sur son orthographe, la longueur du nom et sa prononciation. Dès 1972, des échanges scolaires ont lieu entre le collège St Exupéry et des établissements allemands. En 1988, La Montagne signe un jumelage avec la ville de Stadtoldendorf, petite ville de Basse-Saxe (5 713 habitants en 2023). De nombreux échanges sportifs et culturels se déroulent régulièrement pendant de nombreuses années. Les pompiers participent activement à ces rencontres. En 1998, la ville de Stadtoldendorf inaugure la place « de La Montagne ». En 2023, après trois ans d'interruption, les échanges reprennent entre les deux villes.

COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Roman jeunesse

Aventures au refuge
de Laura Sikorski

Rencontre Oslo, Perle ou encore Lou qui viennent d'arriver à la SPA. Vis leur peur, leur doute et leur espoir. Apprends aussi qu'un animal n'est pas une peluche, l'adoption est un acte réfléchi.



DVD

Une vie
de James Hawes

1938. Alors que Prague est sur le point de tomber aux mains des nazis, un banquier londonien va tout mettre en œuvre pour sauver des centaines d'enfants promis à une mort certaine dans les camps de concentration. Biopic.



BD Ados/Adultes

Ulysse et Cyrano
de S. Servain, X. Dorison
et A. Cristau

Ulysse Ducerf va passer le bac. Il est promis à un brillant avenir : l'école Polytechnique puis la reprise des cimenteries familiales. Sa rencontre avec Cyrano, ancien chef en cuisine, va bouleverser l'avenir que ses parents ont tracé pour lui.



Romans ados

Félicratie
de H. Lenoir

Je m'appelle Yacine, mon boulot, c'est animal domestique pour extra-terrestres. Parce qu'ils ont gagné, ces couillons. Ils ont envahi la Terre. Leur seul point faible, ce sont les poils de chat.



Groupe Donnons du Relief à La Montagne

Paix et démocratie en danger

Trump élu démocratiquement président des États-Unis ! L'extrême droite au pouvoir ou à la porte du pouvoir dans de nombreux pays européens ! Faut-il s'en étonner ? Pas vraiment, répondent les économistes défenseurs de la pensée de Karl Polanyi (1886-1964), le grand théoricien de la montée des fascismes dans les années 30. En cause, la mondialisation néolibérale qui s'est accélérée au début des années 1990, lorsque la menace communiste a définitivement disparu. Le marché (ou l'économie) s'autonomise alors du politique et finit par dicter sa loi. Ce qui débouche à terme sur un *néolibéralisme autoritaire*.

Les guerres impérialistes, Poutine en Ukraine, Trump bientôt au Groenland ou à Gaza sont aussi la conséquence de la domination financière qui exige de transformer l'argent investi en davantage d'argent (l'accumulation capitaliste). Il en résulte une compulsion productiviste, une obligation de croissance exponentielle et un besoin de ressources naturelles inextinguible.

A noter que l'État français au travers de ses guerres lointaines n'est pas en reste sur ces pratiques. Si les États ne dictent pas les lois qui régulent ces échanges de capitaux il en résulte que ce sont des milliardaires non élus qui le feront. On en sera donc réduit à constater que paix et démocratie ne sont pas compatibles avec une société de croissance économique infinie. Ce genre de société n'est de toute manière pas pérenne car mortifère pour le vivant et pour la planète à brève échéance. Il nous revient donc l'obligation d'inventer collectivement une autre société où la marchandise et la finance n'imposeraient pas leur loi, **une société plus juste, plus conviviale, plus sociale** et cette société **bâtissons-la ensemble en commençant à l'échelle locale** c'est-à-dire à La Montagne, de petits ruisseaux naissent parfois les grandes rivières, et **c'est aussi dans la proximité qu'on se sent la force et le courage d'agir.** ■

Le groupe Donnons du Relief à La Montagne



Groupe Environnement et Solidarités pour La Montagne

Notre commune et son bidonville

Un bidonville s'est installé rue du Château d'Aux il y a près d'un an. Un ensemble de familles a pénétré un espace privé sans l'accord de son propriétaire, le terrain de football de l'ALM, après avoir été viré de leur précédent campement par la mairie sociale-écologiste nantaise.

Il s'agit de Roms provenant d'Europe de l'Est, de Slovaquie et de Roumanie principalement, errant depuis des siècles avec leur misère. Nous y sommes sensibles. En France depuis une vingtaine d'années, ils forment la soixantaine de bidonvilles ceinturant Nantes. Il est urgent de trouver une solution humaine pour ces gens.

Mais il s'agit aussi d'une population qui s'est subitement imposée aux riverains du stade. Les administrateurs de l'ALM étaient-ils en capacité, bien que n'habitant pas sur place, de réagir face à cette forme de squat à ciel ouvert, en pensant à l'impact que cela aurait autour ? Souvenons-nous de la Rue de la Belle Etoile et de la formidable unanimité de ses habitants fin 2019 pour rejeter l'idée d'implantation d'un camp pour les gens du voyage à proximité de leur maison. Une centaine de personnes s'étaient réunies alors pour faire valoir leur hostilité à ce projet. Nous étions présents. M. Gracia aussi, qui déclarait alors « *l'absence d'écoute des personnes* ».

Tous comme la Rue de la Belle Etoile, nous soutenons les habitants des Allées du Château d'Aux et du 8 mai qui, au-delà des impacts courants de ce nouveau voisinage, ont vu leur maison perdre de leur valeur. Une maison, c'est bien souvent le résultat d'une vie de travail. ■

esplamontagne@gmail.com



Groupe La Montagne pour Tous

Devant une actualité politique internationale préoccupante, avec des dirigeants qui semblent jouer avec la sécurité mondiale, écrire un article sur nos actualités montagnardes peut paraître de faible intérêt. Pour autant, voici quelques actualités :

Nous avons constaté, le 10 mars, une manifestation des agents municipaux sur le parvis de la mairie, que se passe-t-il ? Quelle est la source de ce mécontentement ? Manque de reconnaissance ? Difficultés de fonctionnement ? D'où vient le malaise ? Nous constatons un turnover important depuis 2020, environ une quarantaine de départs d'agents de la collectivité, qu'ils aient ou non de l'ancienneté. Certains sont remplacés pour tout ou partie par des prestataires de services, le service rendu peut-il être le même, et pour quel impact financier ?

Dans le domaine de l'écologie : quelques étonnements également, l'arrachage des thuyas sur l'allée du Château d'Aux : « aucun intérêt écologique » voici la réponse à notre questionnement, les oiseaux pensent-ils la même chose ? Dans le futur aménagement de végétalisation de la place Similien Guérin, pourquoi faire disparaître les palmiers qui se trouvent au milieu des immeubles, et ouvrir une rue à la place d'une allée principalement piétonne nécessitant l'abattage de 2 arbres ? Pourquoi également utiliser des budgets pour perméabiliser quelques places de stationnement route de Bouguenais, n'y a-t-il aucune autre urgence d'aménagement de voirie sur la commune ?

Et enfin, l'adjoint à l'environnement menace de démissionner, à cause de la construction du futur centre d'intervention des pompiers, certes en partie sur une zone humide, mais la loi est stricte en la matière, et des compensations auront lieu. C'est une énorme chance pour la commune d'avoir un tel projet sur son territoire, il faut savoir faire la balance des intérêts... ■

Catherine, Julien et Thierry pour le groupe « La Montagne Pour Tous »

AVRIL

ON BOUGE À LA MONTAGNE !

Du 31 mars au 6 avril

Une semaine dédiée à l'activité physique, au bien-être et à la culture, en famille ou entre amis

📧 mickael.martin@ville-lamontagne.fr ou 06 99 17 20 57

UN CAFÉ MOBILE POUR LES ASSOCIATIONS DE LA MONTAGNE !

Les mercredis

2 avril 2025, 23 avril

2025, 30 avril

Entre 10h et 11h30. Au marché

📧 cafemobile44620@gmail.com

JEUDI 3 AVRIL

Conseil municipal

20h. Salle du Conseil de l'Hôtel de ville

SAMEDI 5 AVRIL

Braderie du Secours populaire

9h-16h. 2 rue Jules Verne

📧 Isabelle Gay au 06 77 24 78 47 ou lamontagne@spf44.org

MERCREDI 9 AVRIL

Permanence Mon Projet Renov Ménages SOLIHA
14h-16h

📧 Rdv obligatoire : 02 40 44 99 44 / contact.loireatlantique@solihha.fr

JEUDI 10 AVRIL

Collecte de sang

De 10h15 à 13h15 et de 15h30

à 19h30. Piano'cktail à Bouguenais

📧 Sur RDV dondesang.efs.sante.fr

LUNDI 14 AVRIL

Collecte de sang

16h-19h30. Salle René Gautier, place de l'Édit de Nantes à Bouaye

📧 Sur rendez-vous dondesang.efs.sante.fr

SAMEDI 19 ET

DIMANCHE 20 AVRIL

Festival d'arts de rue

« La Montagne en Vue »

📧 http://lamontagneenvue.fr/

POTINS NUMÉRIQUES

• **Samedi 12 avril**

BD / roman-photo
10h-12h. Salle Olympe de Gougues, 92 rue Violin

• **Samedi 3 mai**

L'IA, c'est quoi ?
10h-12h. À partir de 15 ans
Salle Olympe de Gougues, 92 rue Violin

• **Samedi 24 mai**

Robot en Lego Wedo
10h-12h. Salle Olympe de Gougues

• **Samedi 21 juin**

10h-12h. Les robots sont de retour à la médiathèque !
Salle Olympe de Gougues

📧 À partir de 8 ans, inscriptions : 02 40 65 66 24 ou mediatheque@ville-lamontagne.fr

CAFÉ PARENTS

• **Samedi 26 avril** – Self Défense (7 à 12 ans) et création artistique (à partir de 4 ans)

• **Samedi 17 mai** – Atelier cuisine interculturel (3 à 10 ans)

• **Samedi 14 juin** – Brunch en famille et massage bébé (1 à 4 ans)

De 10h à 12h. Chalet, 153 route de Bouguenais

📧 Service.enfance@ville-lamontagne.fr ou 02 40 65 95 31



SAMEDI 26 AVRIL

Stage de relaxation méditative

10h-12h. Salle Aristide Briand,

19 ter rue Aristide Briand

📧 Réservation : 06 79 83 04 52

Échange de végétaux

13h30-17h. Gratuit pour les porteurs de plants, sinon 3 €

Salle Georges Brassens
📧 jardineranaturel44620@gmail.com

4 saisons etc. : Printemps

14h. Balade au rythme des saisons

📧 Inscription : anne-claire.estay@ville-lamontagne.fr



Pièce de théâtre

Le Monte-plats

20h30. Salle du lapin Vert, 45 rue Violin

📧 Réservation 07 49 27 72 44 ou almlapinvert@free.fr

SAMEDI 26 ET

DIMANCHE 27 AVRIL

Stage de Qi Gong

Voir p. 25

MERCREDI 30 AVRIL

Paniers à contes

« Conte des origines »

10h30. À partir de 3 ans

Médiathèque, 92 rue Violin

📧 02 40 65 66 24 ou mediatheque@ville-lamontagne.fr

MAI

JEUDI 1^{ER} MAI

Vide-greniers des

Montagnards Basket

Parking Hyper U

📧 06 51 64 42 58

SAMEDI 17 MAI

Comédie Musicale A Tout Chœur « Drôle d'hôtel »

Voir p. 25

Pièce de théâtre

« Taïre de femmes »

20h30. Salle du lapin Vert, 45 rue Violin

📧 Réservation : 07 49 27 72 44 ou almlapinvert@free.fr

DU 19 MAI AU 28 JUIN

Ouverture des

entraînements de l'ASCLM Handball

À partir de 3 ans

Salle Jules Ladoumègue

📧 07 44 88 58 97 ou asclamontagnehb@gmail.com

MERCREDI 21 MAI

Paniers à contes

« miroir, mon beau miroir »

10h30. À partir de 3 ans

Médiathèque, 92 rue Violin

📧 02 40 65 66 24 ou mediatheque@ville-lamontagne.fr

VENDREDI 23 MAI

Observation

des chauves-souris

20h30. Ouvert à partir de 8 ans

📧 Inscription : anne-claire.estay@ville-lamontagne.fr



COMITÉS CONSULTATIFS

18h30. Salle du Conseil de l'Hôtel de ville

• **Jeudi 22 mai**

Cadre de vie

• **Mardi 27 mai**

Vie associative, cultures, communication et sports

• **Lundi 2 juin**

Éducation, citoyenneté, solidarités

• **Mardi 3 juin**

Ressources et affaires générales



SAMEDI 24 MAI

Accueil des nouveaux arrivants

9h. Parvis de la Mairie

📧 Sylvie.duval@ville-lamontagne.fr ou 02 40 65 64 68

Bilan de fin de mandat

11h à la Salle Georges Brassens, rue de la Gaudinière

DIMANCHE 25 MAI

La Rue aux enfants

10h-17h. Rue Flora Tristan

JUIN

DIMANCHE 8 JUIN

Stage de relaxation

méditative

10h-12h. Salle Aristide Briand

📧 Réservation au 06 79 83 04 52

MERCREDI 11 JUIN

Permanence Mon Projet Renov Ménages SOLIHA

14h-16h.

📧 Rdv obligatoire :

02 40 44 99 44 ou contact.loireatlantique@solihha.fr

SAMEDI 14 JUIN

Braderie du Secours

populaire

9h-16h. 2 rue Jules Verne

📧 Isabelle Gay au 06 77 24 78 47 ou lamontagne@spf44.org

DIMANCHE 15 JUIN

Portes ouvertes Dragons et Compagnie

Voir p. 25

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS

PARMI NOUS :

Lise BABONNEAU

Suzanne JARRY

Émile CLAVIER

Lou CONTAL

Wasal DERGUEI HAROUN

Énola GUILLLOU

ILS SE SONT MARIÉS :

Éric BRETON et Marie-Céline FLEURY

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Patrick DHIVER

Renée CORFA

Annie GRESLIER née RICHARD

Alain LIOT

Renée SUDRE née MICHAUD

Bernard GUERIN

Romain LEON

Christophe PRAMPART

Jinette TRIPOTEAU née DUMOULIN

Patricia MORAT

Claudine RAULT née CHANTELOUP

Marcel LEBRETON

Lysiane KOCHANSKI

Yannick PINEL

Léone TROUILLARD née VEILLET

Irène PODWORNÝ née RENAUX